

Mentions légales

Editeur du site

www.droit-algerie.com est édité par Droit-Afrique.com SARL

Siège social : 54 rue d'Orsel 75018 Paris, France - RCS : 488 053 190 Paris

Tel : +33(0)870 33 30 44 - Fax : +33(0)170 24 86 01 - [E-mail](mailto:contact@droit-afrique.com) - www.droit-afrique.com

Réalisation technique

www.droit-algerie.com a été techniquement réalisé par Innovimax SARL

Siège social : 9 impasse des Orteaux, 75020 Paris, France

Tel : +33(0)8 72 47 57 87 - Fax : +33(0)1 43 56 17 46 - [E-mail](mailto:contact@innovimax.fr) - www.innovimax.fr

Déclaration CNIL

Le site www.droit-algerie.com a été déclaré à la CNIL sous le n° 1251756. Conformément au droit français, vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données vous concernant (loi « Informatique et Libertés » du 6 janvier 1978). Pour exercer ce droit, [contactez nous](#).

Avertissement relatif au contenu du site

Les informations contenues sur le site www.droit-algerie.com sont exclusivement de nature générale et ne visent pas la situation particulière d'une personne physique ou morale. En cas de doute sur l'interprétation d'un document publié sur ce site, nous vous conseillons de consulter un avocat ou un conseil juridique ou fiscal.

Droit-algerie.com propose des liens vers des sites internet externes dont le contenu et l'authenticité sont vérifiés régulièrement. Toutefois, Droit-Afrique.com, en tant qu'éditeur du site www.droit-algerie.com, ainsi que tout autre tiers et partenaire intervenant à la réalisation du site ou de son contenu, ne sauraient être tenus pour responsables du contenu de ces sites externes.

Avertissement spécifique au précis rédigé par le cabinet CMS Bureau Francis Lefebvre

Ce précis ne constitue pas une étude exhaustive du système juridique et fiscal algérien. Il présente des commentaires des experts du CMS Bureau Francis Lefebvre sur certains points particuliers et il est principalement destiné aux opérateurs économiques réalisant ou souhaitant réaliser des activités commerciales en Algérie. Les rédacteurs ont souhaité que ce précis puisse permettre à des personnes non familiarisées avec le corpus algérien d'appréhender aisément ses principaux mécanismes, et à des lecteurs plus avertis de parfaire leur connaissance dans certains domaines ou sur certains points.

Les rédacteurs ont voulu que ce précis sous forme électronique puisse être évolutif et dans la mesure du possible mis à jour régulièrement. Pour autant et compte tenu des contraintes matérielles afférentes à ce type d'exercice, il convient que le lecteur s'assure auprès d'experts ou en compulsant les textes officiels de l'actualisation des informations donnés dans ce précis.

Enfin, la présentation de ce précis, les commentaires donnés et les informations livrées ne sauraient en aucun cas engager la responsabilité des rédacteurs, de l'éditeur ou des partenaires oeuvrant dans la réalisation de ce site et du dit précis. Ce précis a pour principale vocation de délivrer des informations générales et nous engageons nos lecteurs à recourir aux conseils de professionnels pour toutes les démarches qu'ils souhaiteraient engager au titre de leurs opérations en Algérie.